

Théâtre

Cet enseignement facultatif est ouvert à tous les élèves de Seconde à raison de 3h par semaine. Il se fait en partenariat avec l'Odéon-Théâtre de l'Europe.

Il s'agit de réaliser trois objectifs :

- La mise en œuvre d'une pratique artistique sous l'égide d'artistes liés à l'Odéon. Cette pratique – axe majeur de cet enseignement - se fait principalement par l'élaboration de spectacles qui sont joués au lycée au cours de l'année. Une des représentations est donnée à l'Odéon.
- L'élaboration d'une culture de spectateur par la fréquentation et l'analyse tout au long de l'année de nombreux spectacles ainsi que par des rencontres avec des artistes.
- L'acquisition progressive d'un savoir théâtral (esthétique, historique, technique) qui permet d'accroître une culture générale, de maîtriser les différentes épreuves orales de la scolarité dont l'épreuve anticipée de littérature en fin de Première, d'exploiter une culture théâtrale et de développer des méthodes d'analyses transférables dans d'autres disciplines (littérature, histoire, philosophie...)

Cet enseignement par une mise en jeu du corps, du sensoriel et du sensible, par un développement d'autres modes de pensée, par l'instauration d'autres démarches, cherche à développer chez l'élève son potentiel artistique, intellectuel et inventif.

La notion de plaisir que procure la possession d'un savoir personnel et la pratique d'une activité artistique est inhérente à cet enseignement.

Cet enseignement facultatif peut avoir son prolongement en Première et en Terminale dans le cadre d'un enseignement de spécialité.